



Problème indemnisation suite accident

Par **NIKITA 13**, le **27/02/2013** à **15:39**

Bonjour,

Mon fils s'est luxé le poignet suite à un freinage brutal du métro, il ne m'a rien dit puis 17 jours après, il s'est plaint de douleurs , il a consulté notre médecin qui nous orienté vers un spécialiste de la main résultat après plusieurs examen : rupture totale du ligament scaphoïde!chirurgie du poignet etc...

Nous avons un contrat d'assurance sur les accidents de la vie et compte de tenu de la gravité des blessures, nous avons fait une déclaration un peu tardive il est vrai! mais l'assurance ne semble pas vouloir indemniser car il y a un écart de 17 jours entre l'accidents et la consultation du médecin. Nous avons été honnête , nous aurions pu mentir et dire qu'il était tombé la veille de la consultation dans les escaliers...

Qu'en pensez-vous ,y a-il un recours?

Merci d'avance pour vos réponses